

MÉDIATEUR.RICE SOCIAL.E

*Intégration dans la fonction publique territoriale
via la méthode de recrutement par simulation*

DESCRIPTION DU POSTE

La **Direction de la Police Municipale et de la Prévention de la Ville de Paris** recrute des **Agents d'accueil et de surveillance spécialité « Médiation sociale »**.

En tant qu'agent d'accueil et de surveillance spécialité médiation sociale, vous assurerez une mission de médiation préventive dans les espaces publics parisiens. Vos missions consisteront particulièrement à assurer :

- Médiation sur l'espace public en après-midi et en soirée en direction de tous les usagers de l'espace public (personnes vulnérables notamment) ;
- Prévention des nuisances et des incivilités, et résolution des "petits" conflits entre usagers de l'espace public (personnes marginalisées, voisins, familles...) ;
- Prévention des rixes entre jeunes : veille active et sensibilisation à la sortie ou à l'intérieur des collèges, des équipements jeunesse ou de toute autre zone signalée comme étant en tension ;
- Veille sociale auprès des publics vulnérables (sans-abri, enfants, personnes âgées...) en lien avec les services sociaux concernés ;
- Veille technique sur les équipements municipaux et l'espace public pour signaler les dysfonctionnements, assurer le rétablissement de la tranquillité publique et réduire les incivilités en lien avec les services techniques concernés ;
- Écoute et aide aux personnes en difficulté ; Accompagnement physique des personnes pour agir sur leur sentiment d'insécurité ; Relais et orientation auprès des administrations et acteurs du secteur.

Port d'une tenue de service obligatoire.

Activité exercée en extérieur et principalement à pied.

Temps de travail : 8h/jour, certains weekends travaillés.

Horaires spécifiques : de 14h à 22h d'octobre à mai inclus et de 16h à minuit de juin à septembre inclus ;

Rémunération nette mensuelle : 1744€ en début de carrière.

LES PRÉREQUIS

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique, notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;

Et

- Maîtriser les techniques d'observation et d'évaluation de situations ;
- Avoir des notions des différents dispositifs d'action sociale ;
- Connaître la réglementation applicable au secteur (cadre juridique d'intervention...) ;
- Maîtriser les techniques d'écoute, de communication et de médiation ;
- Connaître les gestes de premier secours ;
- Faire preuve d'aptitudes physiques : activité principalement réalisée à pied ;
- Avoir le sens de l'observation et des responsabilités ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Être à l'aise avec l'outil informatique ;
- Faire preuve d'aisance rédactionnelle (comptes rendus et rapports d'activités écrits et oraux) ;
- Être capable de travailler en station debout, en roulement horaire et le plus souvent en extérieur avec le port d'une tenue réglementaire ;
- Une formation et/ou expérience professionnelle dans le domaine sera appréciée (ex : CAP agent de prévention et de médiation, Bac Pro AEPA, BPJEPS spécialité animateur, formation qualifiante médiateur social AFPA...).

LA METHODE DE RECRUTEMENT PAR SIMULATION

La Méthode de recrutement par simulation permet d'évaluer vos habiletés pour un métier par le biais d'exercices en lien avec des situations de travail concrètes liées au métier.

Ces exercices permettent de démontrer votre capacité à tenir le poste de travail proposé.

Le recrutement s'effectuera en 3 étapes :

1. **Réunion d'information collective** : présentation du poste et des conditions d'embauche.
2. A l'issue de la réunion d'information collective, un rendez-vous vous sera remis pour participer à des **exercices de mise en situation**.

Seront testées vos habiletés nécessaires pour exercer ces missions.

3. Si vous réussissez les exercices de mise en situation, vous recevrez une convocation pour un **entretien de motivation**.

Entretien de 15 minutes devant un jury composé d'agents de la Ville de Paris pour évaluer vos motivations, votre compréhension des missions et du contexte professionnel....

POUR CANDIDATER

Si vous êtes **inscrit.e à la Mission Locale de Paris** :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Nous vous contacterons pour votre inscription au recrutement

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes **pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris**, inscrivez-vous !